

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

Le chef d'établissement, M. Mme.

certifie que l'élève Maya de Reydet de Vulpillières

était inscrit(e) dans l'établissement

pour l'année scolaire 2022/2023

en (1) : quatrième année, master 1 - Art Espace

pas en année supérieure de (1) : cinquième année, master 2 - Art Espace

pour l'année scolaire 2023/2024

dans l'établissement : Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature

Date

13 JUIL. 2023


Emmanuel Tibloux
Du chef d'établissement
Directeur de l'École

Attestation à rajouter sur la plateforme candidatures.fondationvallet.org par l'étudiant avant le 8 septembre 2023.